

Dans le Valenciennois l'Économie fait preuve

# d'Initiatives

Magazine d'Informations Economiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois

N°88 Juin - Juillet - Août 2009



**Pierre de Saintignon**

*La vocation économique  
du Valenciennois*



**POWEO**  
**à Pont-sur-Sambre**  
*Premiers mégawattheures*

Dossier

**Sars  
et Rosières**

*Un parc d'activités dans  
l'empreinte du paysage*



# Sars et Rosières



*Un parc d'activités  
dans l'empreinte  
du paysage*

*Le développement des activités économiques et la préservation du paysage naturel, des biotopes associés ne sont pas incompatibles. Pour preuve le Parc de Sars et Rosières développé par la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe avec la CCI du Valenciennois : il accueille plus de 40 entreprises pour 600 emplois dans un environnement exceptionnel. L'atout nature a séduit : il facilite sa commercialisation. Découverte d'un parc dont une extension de 30 hectares vient d'être inaugurée.*

## » Intégration dans le paysage

### Saules têtards et jonc fleuri



Situé dans le périmètre du Parc Naturel, dans ce paysage rural typique de la vallée de la Scarpe, le parc d'activités est un exemple d'intégration dans l'environnement.

"Sars et Rosières est un fleuron pour nous en matière de démarche de développement durable, explique **Pierre Guidez**, directeur de l'aménagement du territoire à la CCI du Valenciennois ; nous avons adapté notre projet, nos plans au paysage alors que traditionnellement, c'était plutôt l'inverse. Cette nouvelle approche a pour objectif de créer le parc en conservant l'empreinte naturelle du paysage. L'équipe du Parc Naturel nous a beaucoup aidés dans cette démarche. Cela paraît aujourd'hui du simple bon sens mais c'est en réalité une petite révolution qui se traduit dans le maillage des parcelles, dans leur aménagement et dans l'usage du parc et les pratiques quotidiennes des entreprises". Exemple de ce nouvel esprit qui pousse au respect des micro-systèmes écologiques :

le respect et la mise en valeur d'un alignement de saules têtards au cœur du site. La ligne d'arbres sert aujourd'hui de limite de parcelles. Sa présence est un des éléments du caractère agréable du site. Les plantations autochtones ont été respectées et des essences locales ont été utilisées pour la création des haies. Elles sont aussi préconisées aux entreprises.

Une démarche similaire a conduit l'aménagement du réseau des "fossés et courants" qui quadrillent le site. "Au départ, se souvient Pierre Guidez, nous voulions dévier le courant de l'Hôpital, lui faire longer le corridor autoroutier. En fait, nos programmes de travaux ont été plus fins, nous avons respecté le fond de vallée : nous avons recalibré les écoulements, créé des bassins d'expansion de crues où l'humidité permanente préservée permet de créer un milieu favorable à des plantes locales originales. Ainsi nous avons élargi l'habitat naturel, une zone basse toujours sous l'eau, d'une plante rare, le "butomus umbellatus", le jonc fleuri !".

Ce souci des écosystèmes est une attitude nouvelle : elle

s'apparente à la démarche visant au respect des traces archéologiques.

"C'est vrai que ces préoccupations sont pénalisantes du point de vue traditionnel de l'aménageur mais le résultat démontre leur intérêt. Ce qui a été créé, c'est un outil pour l'accueil des entreprises mais c'est aussi un nouveau hameau, avec une intégration exceptionnelle dans le paysage rural. Le parc a un profil totalement différent : c'est un argument de poids pour séduire des entreprises. L'aménagement paysager est un élément décisif dans le choix des investisseurs. Le succès du parc le confirme".



### Depuis 1997

Le site du parc de Sars et Rosières a été identifié dès 1992 pour accueillir un pôle de développement économique entre Lille et Valenciennes. Après la phase d'études, le parc a été créé sous forme de ZAC en 1997 sur 30 hectares qui ont été aménagés progressivement. Cette première tranche est occupée dans sa totalité.

L'extension en cours double la superficie du Parc : elle est destinée à accueillir des PME et PMI non polluantes.

Les travaux de viabilisation ont débuté en septembre 2006 avec 10 hectares sur la commune de Brillon. La deuxième phase de 20 hectares sur Sars et Rosières et Rosult, sera livrée en 2010. L'investissement pour la seconde tranche représente 4,5 millions d'euros.

## » Après PALME, LIFE

### L'association d'entreprises s'engage



L'aménagement d'un parc d'activités, dans le respect de l'environnement, est une première étape dans la logique du développement durable. Elle est l'objet de la démarche PALME qui encadre deux opérations dans le Valenciennois : l'aménagement du parc de l'Aérodrome et de celui de Sars et Rosières. Les objectifs de PALME concernent la conception, la réalisation, le design du parc intégrant son insertion environnementale. Ce qui suit, la vie quotidienne du parc, est du ressort des usagers, de ceux qui travaillent et vivent sur le parc, c'est-à-dire des entreprises.

Cette deuxième étape illustre l'idée qu'un aménagement soucieux de l'environnement doit être suivi d'une gestion, d'une vie collective prenant en compte les mêmes impératifs de développement durable.

C'est l'objet du programme pilote européen, LIFE dont le chef de projet est l'Union Wallonne des Entreprises avec la CCI du Valenciennois comme partenaire français<sup>(1)</sup>. Il porte sur neuf parcs en Europe dont celui de Sars et Rosières. Il s'agit d'initier des comportements d'entreprises s'associant pour gérer en commun la réduction de l'impact écologique de leurs activités, de traiter des problèmes relevant de la vie sur le parc. LIFE, c'est la mise en place de bonnes pratiques dans une concertation générale entre les entreprises. La CCI du Valenciennois a poussé à la création de l'association sur le Parc en favorisant cette prise de conscience.

### EcoparcA23 : mobilisation des entreprises

L'association des entreprises vient de s'y créer sous le nom d'"EcoparcA23". Elle a commencé à travailler sous la responsabilité de son président **Philippe Lousse**, PDG de DPDO.

#### Plusieurs chantiers de travail sont ouverts :

- Synergie sur les achats et les prestataires.
- Mise à disposition du savoir-faire pour chacune des entreprises pour des échanges dans les métiers présents.
- Gestion des espaces verts privés : recherche d'un prestataire commun pour réduire les coûts mais aussi développer et conserver un esprit neuf avec la gestion différenciée de ces espaces, (tonte adaptée à la vie de la flore et de la faune).
- Sécurité et gardiennage : idée d'une vidéo surveillance et concertation avec les instances policières.
- Recours aux énergies renouvelables : étude de pose de panneaux photovoltaïques.
- Gestion des déchets : étude et diagnostic des types et des volumes de déchets produits, réduction ou recyclage. Approche de l'écologie industrielle : les déchets de l'un peuvent être la matière première d'un autre. (Voir article sur la société TVP)
- Identité et communication : rencontres et échanges entre les entreprises du parc tous les mois, création d'un site Internet avec des informations sur le parc (accès, accueil), les entreprises et leurs activités. Une première version sera mise en ligne à la fin du mois de juin.



- Services communs : ressources humaines, restaurant d'entreprises, crèche en septembre, mobilité. Sur ce thème, des actions concrètes sont déjà en cours avec la présence d'un restaurant à la Maison des Agriculteurs, l'étude d'un Plan de Déplacement Entreprises et la desserte du Parc par le réseau d'autobus.

"Le programme de l'association est vaste et très relayé par toutes les entreprises, détaille Philippe Lousse. Nous avons été encouragés par la CCI qui nous a sensibilisés à ces orientations nouvelles. Nous sommes mobilisés pour réussir ce challenge collectif. Cette prise de conscience et la recherche d'une empreinte écologique moindre est un atout : c'est un plus pour le site, pour les entreprises, notre personnel et une bonne image pour nos clients".

<sup>(1)</sup> Les enseignements et les conclusions du programme européen LIFE seront tirés lors d'une réunion en octobre 2009 à Namur.

Découvrir le guide des bonnes pratiques sur [www.econetwork.eu](http://www.econetwork.eu)

### Monique Herboomez, présidente de la CCRVS

"Je suis fière d'avoir une telle zone sur le territoire de la CCRVS : le succès qu'elle rencontre est une récompense pour nous. Quand nous avons commencé la réalisation, un expert m'avait dit : cette zone va avoir l'effet d'un rouleau compresseur. De fait, nous avons vendu la première phase au rythme extraordinaire de quatre hectares par an ! Le parc a aujourd'hui une vie collective assez dynamique. La Communauté a initié le repas inter-entreprises. Les dirigeants l'apprécient : ils ont appris à se rencontrer, à se connaître. La communication est forte entre eux.

La création de l'association "EcoparcA23" représente, de ce point de vue, un bel



aboutissement. Nous avons aussi engagé la création du restaurant inter-entreprises et de la crèche. Le parc, aujourd'hui, illustre des idées d'avant-garde : environnement, développement durable ; nous avons beaucoup travaillé pour cet espace de développement économique et c'est un vrai plaisir de constater le succès du parc".



## » Un parc de développement pour PME 40 entreprises et 600 emplois

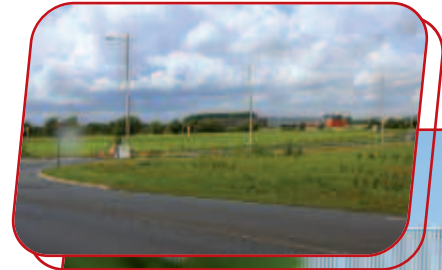


La CCI du Valenciennois et la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe sont main dans la main : une convention de maîtrise d'ouvrage, signée en 1993, de la conception à la réalisation et à la commercialisation

encadre la création de ce parc. D'une superficie de 60 hectares, il a été réalisé en deux tranches d'importance égale. Les 30 premiers hectares ont été commercialisés au rythme de quatre par an en moyenne. Le parc est un espace de développement de PME, d'activités artisanales ou tertiaires, d'entreprises de services. Les parcelles dépassent rarement une superficie de deux hectares. Certaines relèvent même de la notion de micro parcelle.

Aujourd'hui avec la seconde tranche, une quinzaine de parcelles est disponible pour la commercialisation. Plusieurs font déjà l'objet d'un intérêt de la part d'acquéreurs potentiels tandis que plusieurs bâtiments sont en cours de constructions.

Une quarantaine d'entreprises sont installées à Sars et Rosières : le parc représente un effectif de 600 emplois.



### Repères

#### Les plus anciennes sur le Parc :

**Fizzy**, conditionnement de friandises, depuis 1996

**Mathena**, négoce de matériel électrique, depuis 1997

**Maison des Agriculteurs**, depuis 1998

#### Les plus récentes installations :

**Intéria**, montage de meubles et décoration

**Pharaon**, matériel de nettoyage industriel

**Othua**, automatismes industriels

#### Les produits les plus originaux :

**Martin**, conditionnement et négoce de produits de la mer

**Restorbois**, menuiserie et maison en bois

**New Vogue**, logistique du prêt-à-porter

## » TVP

### recyclage et valorisation de plastiques



Filiale du groupe belge Comet, actif dans le négoce d'aciers et dans le recyclage de "matières métalliques" en fin de vie, TVP est spécialisée dans le recyclage de matières plastiques. Créée à Lecelles, la société a été reprise par ces industriels d'Outre-Quévrain qui l'ont installée sur le parc de Sars et Rosières en 2000.

TVP récupère des résidus de production, des rebuts, des purges, des déchets ou des invendus pour

les recycler et les revaloriser. Les produits récupérés sont innombrables : l'entreprise participe à la protection de l'environnement grâce à l'économie de matières premières initiales. Auprès de ses clients fournisseurs, la société récupère des tuyaux, des gaines plastiques, des palettes, du gazon synthétique, des flacons, des chutes textiles, des films, autant de matières brutes à broyer, à déchiqeter, à densifier avant le passage par l'extrudeuse. La machine, par pression et montée en température, les transforme en granules. Celles-ci (polypropylène, polyéthylène principalement) sont alors prêtes à l'emploi.

Curiosité exemplaire : l'entreprise reçoit les déchets et chutes de production de son voisin, la société Sundis qui fabrique par injection des produits ménagers en plastique. La régénération par TVP permet la production de petites billes plastiques qui retournent chez Sundis comme matière première pour certaines gammes.

TVP traite entre deux et 4 000 tonnes par an.

Dans le cadre de son développement, explique **Hervé Demoulin**, administrateur, le Groupe Comet a mis en place un nouveau procédé de récupération des matières plastiques

issues du recyclage de résidus de broyage (véhicules, déchets d'équipements électriques et électroniques). Dans cette filière, TVP se situe à la fin de la boucle du recyclage de ces matières plastiques en les transformant en matières régénérées, intégralement à base de ces plastiques. Cette avancée devrait apporter des activités supplémentaires sur le site sarséen avec des possibilités de croissance des ateliers déjà en place.

*T.V.P. Technique Valorisation Plastiques*

15, rue Epau

59230 Sars et Rosières

Tél. : 03 27 218 100



## DPDO Flandres

### logistique pour pièces détachées

Installée depuis deux ans dans un bâtiment rouge flambant neuf lui donnant une capacité de stockage très supérieure à celle de son installation première à Lesquin, la société DPDO Flandres (Diffusion de Pièces Détachées d'Origine), créée en 1981, est spécialisée dans le négoce et la distribution de pièces



détachées et de composants destinés à l'équipement de la maison : petit et gros électroménager, son et image. Trente salariés y travaillent. Le logisticien est prestataire des grandes enseignes généralistes ou spécialisées. Auchan, Carrefour mais aussi la Fnac, Conforama, Leroy Merlin ou Boulanger font partie des clients de l'entreprise qui rayonne sur toute la France. DPDO livre, à la demande et en direct, les produits sur les linéaires mais aussi chez les clients particuliers qui ont commandé un produit. Plusieurs milliers de références transitent par les 10 000 m<sup>2</sup> de racks de l'entrepôt dont la gestion s'appuie sur les derniers développements techniques de l'identification et du traitement de commandes.

**Philippe Lousse**, PDG de la société, se réjouit de la nouvelle implantation qui lui a préservé un accès direct au réseau autoroutier. "Notre décision de quitter Lesquin pour Sars et Rosières a été motivée par la dégradation et le manque de dynamisme de cette zone et, a contrario, par la qualité du site de Sars et



Rosières. Nous avons besoin de nous développer. C'est un ensemble de facteurs qui ont pesé, le critère écologique mais aussi la qualité de l'accueil, celui de la Communauté de Communes et celui de la CCI".

DPDO Flandres,  
6, rue de l'Epau  
59230 Sars et Rosières  
Tél. : 03 27 096 969

## Restor Bois et BMB

### de l'ébénisterie aux maisons de bois

L'implantation de Restor Bois et BMB sur le parc de Sars et Rosières était une évidence pour **Amzian Brahimi** et **Christophe Dupret**, les deux associés de cette PME de six salariés, soucieux du respect de l'environnement.

Ils ont construit il y a deux ans, un atelier de 700 m<sup>2</sup> sur un terrain de 1 300 m<sup>2</sup> à Brillon pour abriter deux activités complémentaires, Restor Bois, menuiserie, agencement, restauration de meubles et une filiale BMB, Bâtitteur Maison Bois.

Menuisier ébéniste, Amzian Brahimi s'est diversifié en proposant aux particuliers son savoir-faire en menuiserie, portes, fenêtres, armoires, agencement intérieur puis il s'est associé à Christophe Dupret pour développer l'activité de construction de maisons de bois.

"Nous construisons des maisons tout en bois ou à ossature de bois pourtant, les commandes portent souvent sur des extensions. Nous

travaillons essentiellement du sapin rouge, un résineux qui pousse en France dont le bois est naturellement imputrescible. Nos isolants sont aussi naturels, laine de bois, chanvre, cellulose.

Leurs coefficients d'isolation sont très élevés et ils ne nuisent pas à la santé", expliquent les deux associés.

Ecologiques dans l'âme, les deux entrepreneurs transforment leurs copeaux en pellets qui leur servent à chauffer les locaux. Déjà, à l'étroit sur le parc, Restor Bois et BMB devraient acquérir du terrain, une fois les fouilles archéologiques terminées.

CA en 2008 toutes activités confondues : 670 000 euros.



Amzian Brahimi et Christophe Dupret

Restor Bois et BMB  
Rue des 9 Bonniers - 59178 Brillon  
Tél. : 03 27 201 534  
restorbois@orange.fr

## » Un centre d'activités tertiaires cent salariés

La Maison des Agriculteurs est le cœur d'un centre d'activités tertiaires. Elle fait partie des premiers bâtiments construits sur le parc et participe à son identité. Elle est un lieu d'accueil et de travail pour une centaine de salariés. "La plupart sont en relation directe avec le monde agricole", explique **Christophe Chevaillier** gérant du site, lui-même responsable de l'Adasea qui accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises agricoles, ceux qui s'installent dans le métier.

Le site du parc, à équidistance de Dunkerque et de Fourmies, convenait donc parfaitement pour l'installation de services dédiés à l'agriculture. Chambre d'agriculture, mutualité

sociale, syndicats agricoles, centre de gestion, groupement de défense sanitaire, etc sont installés à Sars où est aussi abrité le siège de la Communauté de Communes. Le site accueille également un centre de conférences, un lieu d'exposition, un bureau d'études, un restaurant d'entreprises.

"La décision de créer la Maison a eu un effet boule de neige car très vite la profession a manifesté de l'intérêt pour un site où ses membres pouvaient satisfaire en un seul déplacement de nombreuses démarches, sans souci d'accès ou de stationnement. Il existe encore des possibilités de développement, souligne Christophe Chevaillier. Le parc présente de nombreux avantages : les



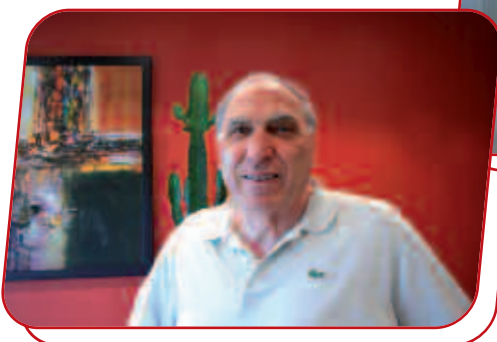
liaisons routières, la qualité de l'environnement". "La création de l'association des entreprises du parc est une bonne initiative, analyse-t-il, car cela permet de se rencontrer, de se connaître entre voisins, de mettre en place des projets communs".

## » Intéria

### déco et environnement haut de gamme

Si ce n'est pas le luxe, ça s'en approche ! La société Intéria créée en 2005 à Villeneuve d'Ascq dans cette niche très particulière de la "déco tout compris" cherchait des locaux plus vastes. Intéria dont le concept revient à son PDG **Jean-Jacques de Morestel**, avait besoin de surfaces pour abriter des activités de transport, montage et décoration. Une première zone, plus proche de la métropole lilloise ne convint pas. Sa prospection le mena jusque Sars et Rosières où l'extension en cours du parc d'activités allait se révéler comme le site idéal pour accueillir le développement de la société.

"J'ai été séduit par l'environnement, la qualité des bâtiments du parc, la richesse des essences d'arbres utilisées dans l'aménagement. On s'est tout de suite intéressé aux conditions d'installation. Nous avons monté notre dossier avec l'appui efficace des services de la CCI du Valenciennois et de la Communauté de Communes pour les aides à la création d'entreprise. Notre projet portait sur une vingtaine de salariés mais nous sommes aujourd'hui 50 !" Imaginée autour de la notion de service, la société a exploité tout



d'abord le créneau du transport ciblé, celui dont a besoin, au sortir du magasin, l'acheteur d'un meuble, d'électroménager, d'un home cinéma. "Tout de suite, nous avons élargi l'offre en nous spécialisant dans l'installation et la décoration. Quand on achète une salle à manger, souvent on décide de refaire toute la pièce. C'est notre travail de décorateur de concevoir ces projets, d'assister nos clients dans leurs choix, leurs achats et de leur installer l'ensemble. C'est un 'forfait déco' tout compris", explique Jean-Jacques de Morestel.



Intéria travaille avec un architecte d'intérieur et revendique un travail haut de gamme avec le recours à des produits et composants nobles. Salon et salle de bains font l'essentiel du marché de la société qui travaille des Ardennes à la Côte d'Opale. "Cette offre clef en main se développe : nos clients veulent n'avoir qu'un seul interlocuteur. Cette notion de services personnalisés, c'est notre cœur de métier. Comme vitrine, nous nous devons d'avoir des locaux dans un site de qualité. Ici, à Brillon, avec l'autoroute à la porte, c'est tout à fait privilégié".

**Intéria**  
2, rue des Neuf Bonniers  
59178 Brillon  
Tél. : 03 27 213 749

## » Pharaon

### Equipement en matériel de nettoyage



En 2008, Pharaon, 15 salariés, a quitté

Roncq pour s'installer sur le parc de Sars et Rosières. "Nous recherchions un cadre en adéquation avec notre activité" explique Didier Meriaux, PDG. Celle-ci repose sur la conception, la vente et la location de matériels et produits de

nettoyage : aspirateurs industriels, professionnels spécifiques amiante ou zone polluée, une gamme complète d'auto-laveuses, balayeuses, nettoyeurs haute pression, des pièces détachées et des produits d'entretien. Pharaon compte 40 distributeurs en France, un service Ressources et Développement capable de concevoir des machines spécifiques à la demande. Une salle d'exposition ouverte

aussi aux particuliers présente les équipements. Pharaon présentera en exclusivité du 15 au 17 juillet une nouvelle balayeuse, la Max 1700, dont le rendement atteint 20 000 m<sup>2</sup> à l'heure. L'entreprise devrait atteindre 25 salariés dans les deux ans.

**Pharaon**  
Tél. : 03 27 091 111  
pharaon@pharaon.fr  
www.pharaon.fr